

Conseil des Établissements de l'ASIRE– 2023

1. Organisation du CET de l'ASIRE

Le Conseil des Établissements est un lieu d'échanges, d'informations, de réflexion et de propositions émanant des différents acteurs de la vie scolaire. Le Conseil des Établissements de l'ASIRE regroupe les 4 établissements du périmètre de l'ASIRE et les sièges sont répartis entre des représentants des parents (Quart parents), des représentants politiques (Quart politique), des représentants de sociétés locales (Quart société civile) et des représentants des écoles. (Quart école), ce qui représente 32 sièges au total.

Le Conseil des établissements de l'ASIRE s'est réuni à 4 reprises, comme le stipule le règlement de ce dernier : 21 février 2023 – 31 mai 2023 – 4 octobre 2023 – 21 novembre 2023. Les PV de ces réunions se trouvent sur le site internet de l'ASIRE : <https://www.asire.ch/cet/>

2. Projet et Réalisation du CET de l'ASIRE en 2023

Présentation du CET

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, la Présidente du CET accompagnée d'un membre du CET a participé aux conférences des maîtres des établissements scolaires, pour poursuivre un des objectifs fixés par le CET : de se faire connaître et présenter le CET et sa mission.

Dans le cadre du Comptoir d'Echallens qui s'est tenu du 1^{er} au 5 novembre 2023, l'ASIRE a tenu un stand afin de présenter l'association. Le CET a été convié et ce fut l'occasion de se présenter.

Bal de promotion

Le CET de l'ASIRE a souhaité répondre à une demande des élèves qui revenait souvent et dont les élèves n'avaient encore jamais reçu de réponse claire : Avoir un bal des promotions en fin de 11S.

Un groupe de travail s'est constitué afin de pouvoir y répondre. Un sondage auprès des élèves de l'établissement secondaire des Trois-Sapins, des parents et des enseignants a été diffusé.

Malheureusement, les questions de responsabilité et de gestion de la sécurité liées à un tel événement ont été des éléments dissuasifs pour poursuivre ce projet. Le CET a donc décidé de ne pas aller au-delà et de transmettre cette réponse aux élèves.

Journée à pied à l'école

Comme l'année précédente, le CET a souhaité contribuer à l'événement de promotion de la mobilité en lien avec la journée internationale de l'Association Transports et Environnement (ATE).

Cette nouvelle édition 2023 a été proposée uniquement aux établissements scolaires primaires avec la proposition de participer à « Walk to School » (campagne organisée par l'ATE). Tout le collège de Goumens-la-Ville a participé à cette action ainsi que d'autres classes des établissements d'Emile Gardaz et Villars-le-Terroir/Poliez-Pittet. La classe de Mme Séverine Gerber de Goumoens (5P7GOU/1) a gagné la 2^{ème} place au niveau Suisse et plusieurs classes ont également reçu des prix à ce concours.

Le CET s'est associé avec les boulangers de la région pour assurer la distribution des petits pains sur les sites scolaires et un bel article est paru dans l'Echo du Gros-de-Vaud.

Soutien à la Formation professionnelle

Un groupe de travail au sein du CET a été créé pour soutenir la promotion de la formation professionnelle et la découverte des métiers auprès des élèves.

Lors de la séance du mois de 31 mai 2023, Monsieur Marc Chablaix, enseignant de l'établissement de Bercher, est venu présenter au CET le projet d'un forum des métiers pour les élèves de secondaire de l'établissement de Bercher. Le CET a soutenu ce projet par une contribution financière et par l'implication de quelques membres du CET. En novembre 2023, ce forum s'est déroulé au sein de l'établissement scolaire de Bercher. En journée, les élèves ont pu découvrir 24 entreprises régionales qui ont présenté leur métier et en soirée une table ronde animée par Jobtrek a réuni parents, entreprises et enseignants sur le thème des difficultés que les jeunes peuvent rencontrer lorsqu'ils cherchent une formation professionnelle. Ce Forum a rencontré un très beau succès auprès des élèves et des entreprises.

Assemblée des Parents

Selon le règlement du CET, les représentants du Quart parents organisent une fois dans l'année scolaire une séance pour informer les parents des élèves des établissements sur les activités du CET durant l'année. Cette assemblée est aussi l'occasion de pouvoir présenter une thématique en lien avec l'école.

Cette année le quart parent organise son assemblée des parents dans le 2^{ème} semestre de l'année à savoir le jeudi 21 mars 2024. La thématique de l'éducation numérique sera à l'honneur.